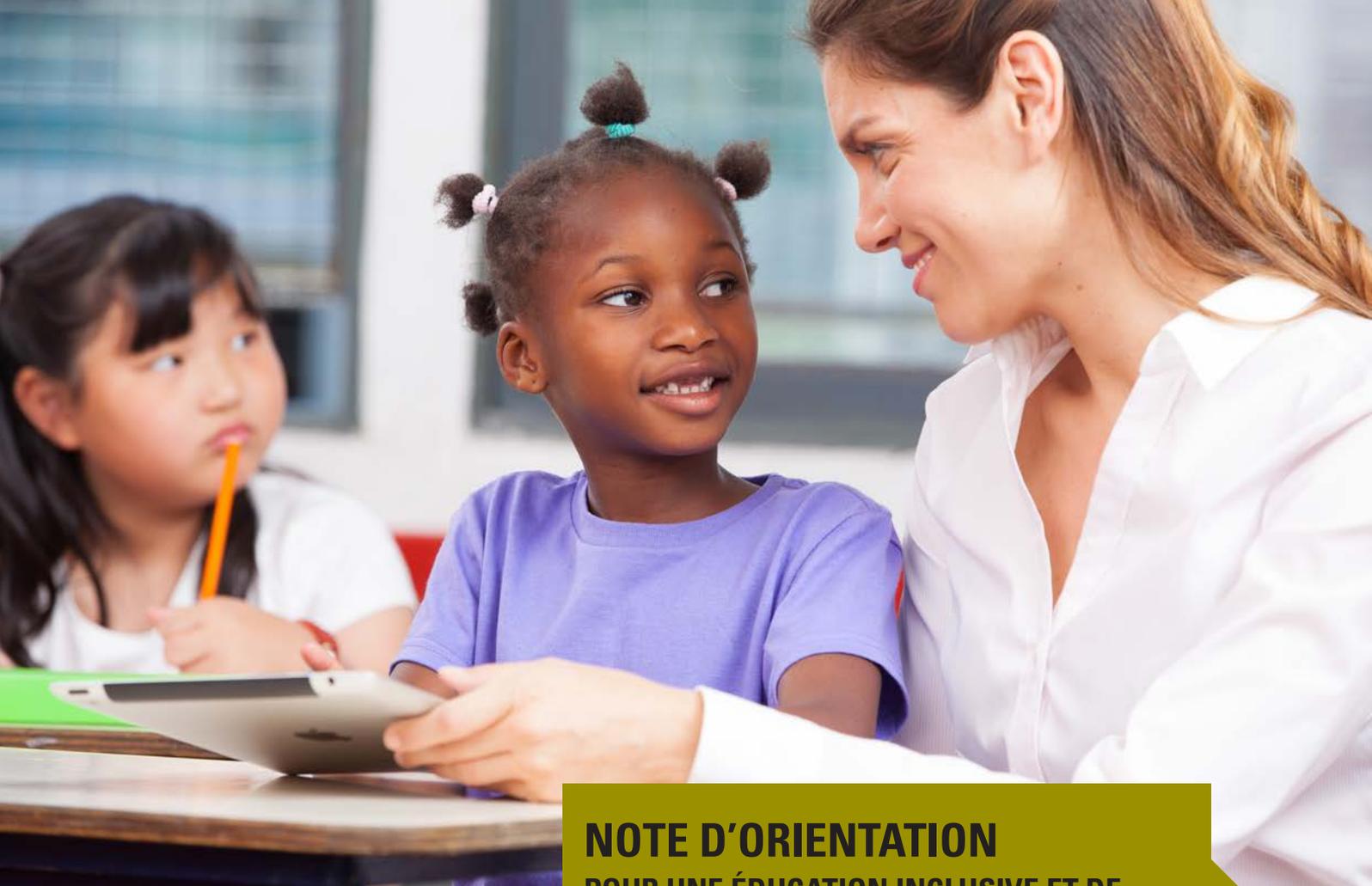




Conférence des ministres de l'Éducation  
des États et gouvernements de la Francophonie

**ÉDUCATION INCLUSIVE ET DE QUALITE POUR TOUS (EIQPT)**  
**NOTE D'ORIENTATION ET CADRE D'ACTION**  
**DE LA 56<sup>e</sup> SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEMEN**  
**Abidjan - Côte d'Ivoire - juillet 2014**





**NOTE D'ORIENTATION  
POUR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE ET DE  
QUALITÉ POUR TOUS**

Conformément aux quatre priorités\* énoncées dans leur Déclaration de juillet 2013 sur l'agenda de l'après 2015, tenant compte de la Déclaration finale de la réunion mondiale sur l'EPT 2014 (Accord de Mascate) et en vue de porter leur voix au XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal) en novembre 2014 ainsi qu'au Forum mondial sur l'Éducation de Séoul (Corée du Sud) en mai 2015, **les ministres de l'Éducation** de la CONFEMEN, à l'issue de la 56<sup>e</sup> session ministérielle, s'engagent à mettre en œuvre les orientations suivantes pour la réalisation de l'Éducation Inclusive et de Qualité pour Tous (EIQPT) :

## 1. Promouvoir des politiques transformationnelles

Les politiques transformationnelles sont des processus de changement en profondeur qui impliquent des changements de paradigme et des réformes assurant une rupture avec les systèmes éducatifs caractérisés par l'élitisme et le filtrage excessif. Pour réaliser l'EIQPT, les politiques transformationnelles centrent les systèmes éducatifs sur l'impératif et l'urgence d'une éducation de qualité assurant la réussite des apprentissages de base pour tous. En conséquence, les politiques transformationnelles doivent se fonder sur l'analyse critique des systèmes existants afin d'identifier et de lever les obstacles à la réussite des apprentissages de base par tous. Elles doivent être soutenues par une forte volonté politique nationale de changement social ainsi que par une mobilisation participative multipartite. Prenant en compte la diversité de la demande, elles doivent promouvoir une offre éducative diversifiée, flexible et intégrée avec une variété d'opportunités d'apprentissage formelles et non-formelles adaptées aux besoins et situations de chacun et de chacune, une approche holistique et intersectorielle de l'EIQPT, de même que l'intégration des nouvelles ressources éducatives tirées de l'innovation sociale, scientifique et technologique.

## 2. Poser la qualité comme inséparable de l'équité et de l'efficacité externe dans le cadre de l'EIQPT

Dans la perspective de l'éducation inclusive et de qualité pour tous, la qualité de l'éducation, est inséparable de l'équité (réussite des apprentissages de base par tous) tout comme de la pertinence et de l'efficacité externe (utilité, utilisation, sens et pertinence des apprentissages). Il est nécessaire de mettre en place des dispositifs d'évaluation des apprentissages et des systèmes d'alerte afin de partager, de façon transparente, l'information sur les performances des élèves et des enseignants, ainsi que sur les divers facteurs internes et externes qui les déterminent, pour mieux orienter les politiques, les plans d'action et les projets d'amélioration continue de la qualité et de l'équité de l'éducation. Parmi les piliers de la qualité, il convient de souligner les stratégies bilingues, le leadership efficace d'établissement, la gestion adéquate du temps d'apprentissage, le développement professionnel des enseignants, le soutien scolaire, etc.

## 3. S'appuyer sur la gouvernance partenariale décentralisée pour mobiliser un large engagement en faveur de la qualité et de l'équité de l'éducation

La gouvernance partenariale décentralisée repose sur un partage des responsabilités entre les acteurs-clés qui sont en capacité réelle d'améliorer la qualité de l'éducation dans les composantes spécifiques qui font consensus dans un milieu donné. La mobilisation des acteurs-clés – les chercheurs, l'État, les bailleurs de fonds, les collectivités locales, les formateurs, les inspecteurs, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves, les ONG et le secteur privé – a pour but d'améliorer la qualité de l'éducation au niveau d'une école. La décentralisation et le financement direct doivent accorder une responsabilisation, des compétences et des ressources significatives ainsi que des espaces d'autonomie et de prise d'initiative et de décision aux acteurs de l'école pour pouvoir leur exiger en retour l'obligation de résultats et la reddition des comptes en toute transparence. Réussir l'autonomisation administrative, financière et pédagogique des établissements et faire émerger un leadership transformationnel à la base tout en renforçant les capacités des acteurs, constituent dans cette voie des objectifs essentiels.

\* 1. Élargir l'éducation de base obligatoire et gratuite ;  
3. Garantir un financement pérenne pour l'éducation ;

2. Renforcer l'éducation et la formation tout au long de la vie ;  
4. Assurer une bonne gouvernance et renforcer les partenariats

#### 4. Situer l'école, la classe et le milieu comme lieux décisifs d'investissements et d'action où se déroulent les changements pour l'amélioration continue de la qualité

Les stratégies d'amélioration de la qualité tout comme le financement et la gouvernance partenariale décentralisée doivent cibler l'école, la classe et le milieu comme lieux décisifs d'investissements et d'action où se déroulent les changements en direction de la qualité. Ce qui souligne le rôle primordial des acteurs à la base : parents, communautés, élèves, enseignants, directeurs et autres partenaires de l'école. Il convient ici de mettre particulièrement l'accent sur le leadership transformationnel que peut exercer le directeur pour perfectionner l'organisation, le fonctionnement et le climat de l'école avec un impact majeur sur les attitudes (valeurs, opinions, dévouement, engagement), les comportements (fréquentation, ponctualité, recherche de l'excellence dans les performances, etc.) et les relations (confiance, échanges, solidarité, esprit d'équipe, etc.). C'est pourquoi les pratiques de recrutement et de formation des directeurs doivent évoluer. Le directeur doit être recruté à partir d'un profil d'aptitudes valide selon un référentiel de compétences professionnelles répondant aux responsabilités et tâches de gestion et surtout au leadership pédagogique et transformationnel attendus.

#### 5. Mobiliser des ressources suffisantes pour financer l'eqpt

Financer l'éducation de base universelle étendue au premier cycle du secondaire représente un énorme défi, notamment pour les pays qui n'ont pas pu jusqu'ici réaliser l'enseignement primaire universel. Des modifications dans l'allocation inter-et-intra sectorielle des ressources de l'État en faveur de l'EIQPT seront nécessaires. Dans cette direction, il faudra accroître de façon substantielle le financement de l'éducation en accordant au secteur une moyenne de 8% du PIB. Au-delà, la mobilisation des efforts des partenaires internes et externes et la recherche de financements innovants, seront indispensables pour disposer de ressources additionnelles.

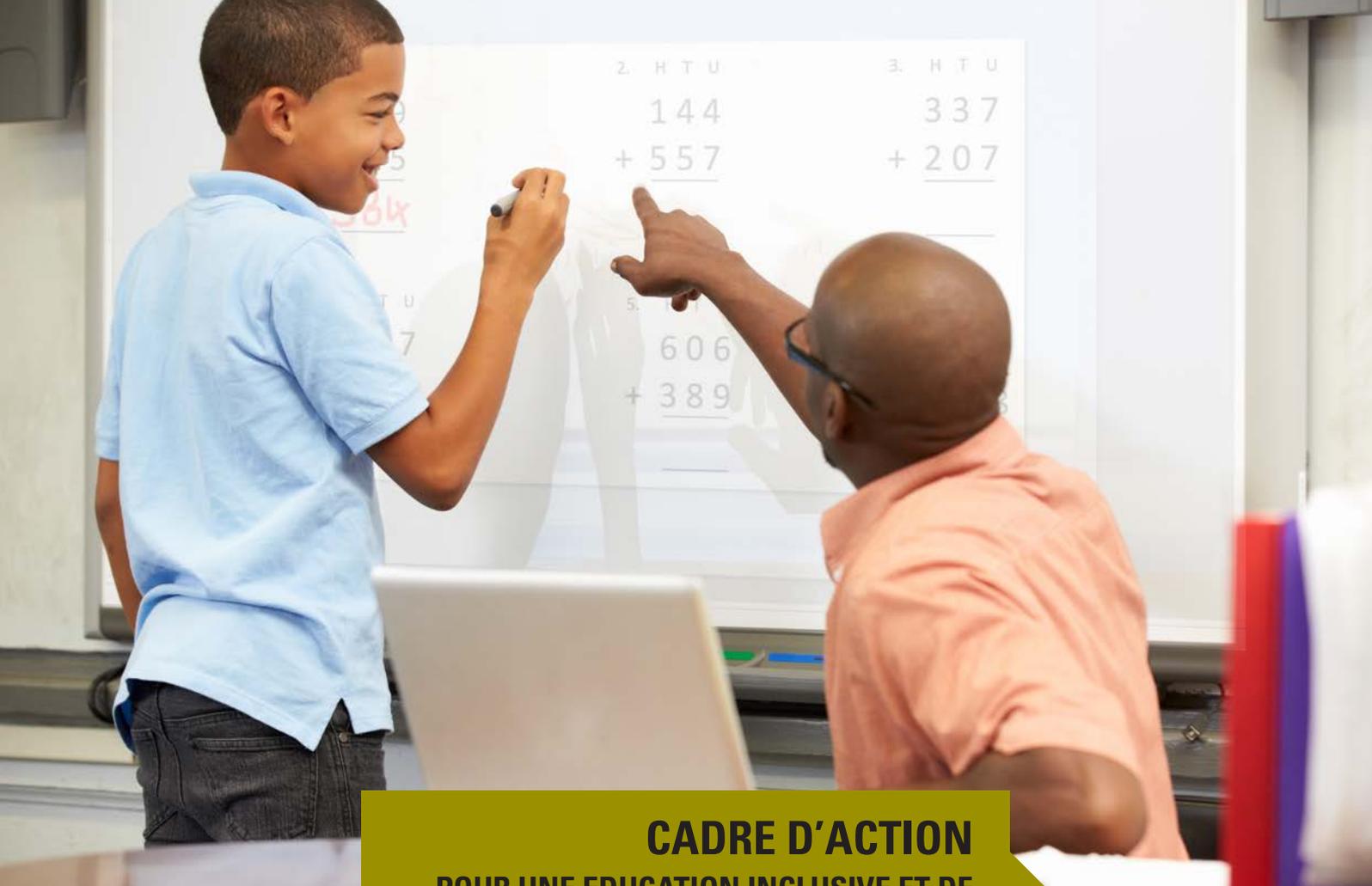
Il s'agira, en plus, de veiller à allouer et utiliser plus efficacement et plus équitablement les ressources, accroître l'efficience de leur gestion, de mieux les cibler sur l'équité et la qualité de l'éducation et de lutter fermement contre toutes les sources de gaspillage et de corruption pour tirer un meilleur parti des ressources disponibles.

#### 6. Assurer une éducation équitable et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici à 2030

Assurer une éducation équitable et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici à 2030 constitue un défi encore plus ardu à relever. Cela suppose une vision holistique et intersectorielle de l'apprentissage qui reconnaît, valorise, mobilise et met en synergie toutes les ressources formelles, non-formelles et informelles d'apprentissage de l'État et de la société :

- aménagements des différents environnements de vie, de travail et de loisirs pour l'apprentissage tout au long de la vie ;
- passerelles et systèmes d'accréditation pour l'articulation des diverses filières formelles, non-formelles et informelles, y compris l'apprentissage traditionnel ;
- intégration des nouvelles technologies, possibilités et modalités d'apprentissage (ressources numériques, audio, vidéo...), apprentissage présentiel, apprentissage à distance, apprentissage libre, etc.

**Le cadre d'action** adopté par la 56<sup>e</sup> session ministérielle énumère des choix stratégiques et des actions opérationnelles pour une éducation inclusive et de qualité pour tous.



**CADRE D'ACTION**  
**POUR UNE EDUCATION INCLUSIVE ET DE**  
**QUALITE POUR TOUS EN FRANCOPHONIE**

# Pour l'amélioration de la qualité

## Choix stratégique 1 : Assurer la réussite des apprentissages de base par tous

### **DÉFIS : Développement d'une éducation inclusive de qualité pour tous**

#### **STRATÉGIES :**

- Repérage précoce des difficultés sociales et scolaires des enfants
- Adaptation de l'enseignement/apprentissage à la diversité des besoins des apprenants (culture, besoins spécifiques, rythme d'apprentissage, etc.)
- Intégration des TIC dans l'éducation
- Valorisation de l'apprenant
- Promotion de la pédagogie de la réussite scolaire
- Mise en place des structures régionales de formation des formateurs pour la prise en charge des enfants à besoins spécifiques

### **DÉFIS : Promotion de la collaboration entre l'école et la famille**

#### **STRATÉGIES :**

- Mise en œuvre d'un plan de communication aux plans national, régional et local sur le rôle des parents d'élève
- Renforcement des rencontres entre parents et enseignants
- Renforcement de l'encadrement des enfants à l'école
- Promotion du suivi des enfants en famille

### **DÉFIS : Développement d'une vision holistique de la question enseignante**

#### **STRATÉGIES :**

- Motivation des enseignants (primes sur rendement, salaires décents, etc.)
- Valorisation de la fonction enseignante (distinctions honorifiques, etc.)
- Amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants (équipement des établissements en matériels pédagogiques et en manuels suffisants, dotation des enseignants en documents pédagogiques, construction de salles de classe, etc.)
- Recrutement des enseignants en fonction des besoins
- Mise en place d'un système de motivation et de mesures attractives à la fonction enseignante
- Promotion du dialogue social

### **DÉFIS : Amélioration de l'environnement scolaire**

#### **STRATÉGIES :**

- Mise en place des cantines scolaires et des latrines séparées pour les filles
- Implication des élus locaux et des APE dans la gestion de l'école
- Sécurisation du temps d'apprentissage
- Réduction des ratios élèves/enseignant et élèves/table-banc

### **DÉFIS : Promotion d'une politique éducative non violente à l'école**

#### **STRATÉGIES :**

- Sécurisation des apprenants contre toutes formes de violences (châtiments corporels, harcèlements, grossesses précoces, mariages précoces)
- Mise en place de mesures dissuasives et coercitives

### **DÉFIS : Développement d'un dispositif d'évaluation et de recherche au cœur des leviers d'amélioration de la qualité**

#### **STRATÉGIES :**

- Institution d'une politique d'évaluation et définition de sa stratégie à tous les niveaux (international, national et local) comprenant :
  - Participation aux évaluations internationales
  - Mise en place de dispositifs d'évaluations nationales régulières des acquis (différentes des examens certificatifs)

- Mise en place de dispositifs d'évaluation des établissements scolaires effectués par les inspecteurs (diagnostic, appui aux projets d'écoles et évaluation des projets-écoles)
- Mise en place d'évaluations formatives et diagnostiques en classe
- Création d'une structure nationale d'évaluation capable de concevoir, mener, analyser les évaluations et proposer des pistes de politique éducative en fonction des résultats
- Élaboration de standards pour l'évaluation des performances des élèves (savoir-faire et savoir-être)
- Mise en place des passerelles avec la recherche afin d'approfondir les résultats d'évaluations et mener des analyses secondaires qualitatives (pratiques enseignantes, attentes des familles, représentations sociales, besoins des élèves, etc.)
- Diffusion des résultats des évaluations et de la recherche
- Définition du seuil de compétences de base minimales que les élèves doivent maîtriser pour chaque niveau de l'enseignement de base

## Choix stratégique 2 : Garantir aux jeunes l'acquisition de compétences indispensables pour vivre et travailler au XXI<sup>e</sup> siècle

### DÉFIS : Mise en place d'un dispositif de formation multidisciplinaire à l'école

#### STRATÉGIES :

- Révision des curriculums de formation des enseignants et des enfants
- Prise en compte des problématiques émergentes (VIH-SIDA, parenté responsable, éducation à la paix, citoyenneté, tolérance, équité, genre, éducation au développement durable, etc.) dans la formation des enseignants
- Utilisation de la langue maternelle comme langue d'apprentissage
- Développement du préscolaire
- Promotion d'une politique d'orientation scolaire et professionnelle
- Définition d'un socle minimum de compétences de l'éducation de base élargie
- Mise en place de la pédagogie personnalisée et autonomisation de l'apprenant
- Développement des TIC et jeux sérieux à intégrer dans les curriculums
- Développement des politiques d'apprentissage tout au long de la vie
- Formation à la résolution de problèmes vécus (du milieu)

### DÉFIS : Adéquation entre la formation et l'emploi des jeunes

#### STRATÉGIES :

- Ouverture de nouvelles filières en fonction des besoins du marché de l'emploi
- Développement de la formation technique et professionnelle des jeunes
- Promotion d'une éducation non formelle professionnalisante

## Choix stratégique 3 : Promouvoir des chefs d'établissements et des enseignants responsables, compétents et engagés

### DÉFIS : Décentralisation de la gestion des systèmes scolaires

#### STRATÉGIES :

- Autonomisation et responsabilisation des directeurs d'école
- Mise à disposition des moyens de travail
- Promotion d'une culture de la reddition de compte et de la redevabilité
- Développement des capacités managériales et pédagogiques des directeurs d'écoles

### DÉFIS : Professionnalisation de la fonction de chef d'établissement

#### STRATÉGIES :

- Renforcement des capacités des directeurs d'établissements à la gestion des projets d'écoles
- Formation des chefs d'établissements au leadership
- Mutualisation des bonnes pratiques pédagogiques et de gestion de l'école
- Renforcement des capacités en mobilisation sociale



**DÉFIS : Professionnalisation du métier de l'enseignant****STRATÉGIES :**

- Institution d'un plan de carrière pour l'enseignant
- Mutualisation des bonnes pratiques pédagogiques
- Renforcement des capacités des enseignants dans l'identification des élèves à problème
- Actualisation des référentiels de formation initiale et continue des enseignants
- Formation initiale et continue des enseignants
- Instauration d'un système de suivi pour mesurer les impacts des résultats des formations continues

**DÉFIS : Institution d'un système de suivi de proximité des enseignants****STRATÉGIES :**

- Renforcement des capacités des personnels d'encadrement (inspecteurs et conseillers pédagogiques) en supervision pédagogique
- Dotation des inspections pédagogiques en moyens logistiques adéquats

**DÉFIS : Gouvernance des écoles****STRATÉGIES :**

- Instauration et respect des normes d'ouverture d'établissements privés
- Institution d'une liste d'aptitudes à la fonction de directeur d'école
- Recrutement des chefs d'établissements sur base de compétences
- Mise en place de procédures de sécurisation des ressources destinées à l'acquisition des manuels scolaires au profit des écoles

**Autres choix stratégiques (tirés des expériences réussies d'amélioration de la qualité de l'Éducation de Base)****DÉFIS : Mise en place d'un dispositif de promotion de l'éducation en situation d'urgence****STRATÉGIES :**

- Développement de l'offre éducative (cantines, infrastructures...)
- Favoriser l'accès à l'école dans les zones post-conflits
- Mise en place des équipes nationales et régionales (clusters) en éducation

**DÉFIS : Amélioration du climat scolaire****STRATÉGIES :**

- Instituer un cadre de concertation permanent entre les représentants des élèves, les enseignants, l'administration scolaire et la communauté
- Promouvoir des structures de veille et d'écoute

**DÉFIS : Amélioration de l'image de l'école auprès des communautés****STRATÉGIES :**

- Mise en œuvre d'un plan de communication sur les objectifs et les missions de l'école
- Implication des parents et des personnes ressources du milieu dans la gestion de la vie de l'école
- Exploitation des ressources du milieu pour mettre en place les savoirs
- Développement de partenariats avec la société civile

**DÉFIS : Implication des élus nationaux et locaux dans l'analyse de la qualité de l'éducation****STRATÉGIES :**

- Sensibilisation des élus
- Formation à l'analyse de la qualité

## Pour le financement durable

### Choix stratégique 1 : Mobiliser les ressources complémentaires nécessaires au financement de l'élargissement de l'éducation de base inclusive de qualité

#### DÉFIS : Mobilisation des ressources internes

##### STRATÉGIES :

- Révision du cadre incitatif de référence du (FTI) afin d'augmenter le budget pour l'éducation
- Priorisation budgétaire pour l'éducation de base
- Réalisation de plus d'efforts financiers
- Adoption d'une taxation spécifique au profit de l'éducation
- Construction d'une stratégie et d'un argumentaire pour faire de l'éducation une priorité du Gouvernement

#### DÉFIS : Gratuité de la scolarisation des enfants

##### STRATÉGIES :

- Promotion du principe de la gratuité pour l'éducation de base : l'éducation est une responsabilité du Gouvernement.
- Adaptation du principe de gratuité dans le contexte de chaque pays
- Exploitation des opportunités de collaboration Public/Privé

#### DÉFIS : Renforcement de la contribution des Collectivités décentralisées

##### STRATÉGIES :

- Utilisation optimale des ressources propres au profit de l'éducation
- Investissement effectif de toute ressource destinée à l'éducation
- Mise en place de mécanismes de cofinancement entre l'État et les associations communautaires

#### DÉFIS : Participation de la diaspora, des mécènes et philanthropes

##### STRATÉGIES :

- Sensibilisation de la diaspora, des mécènes et philanthropes pour développer leurs contributions
- Définition d'un cadre légal de coordination et de valorisation de ces contributions

#### DÉFIS : Développement des financements innovants

##### STRATÉGIES :

- Promotion de la Responsabilité sociale des entreprises.
- Adoption d'un système de taxation sur les télécommunications, les transports internationaux, l'exploitation des ressources naturelles, etc.
- Développement des capacités d'autofinancement des écoles
- Parcimonie dans la gestion des budgets nationaux
- 

#### DÉFIS : Engagement formel des Partenaires de l'Éducation

##### STRATÉGIES :

- Adéquation avec les politiques et stratégies éducatives des pays
- Respect des engagements avec les pays
- Définition de cadres réglementaires de coordination du partenariat multiacteurs



## Choix stratégique 2 : Ajuster les coûts de l'EQPT à des niveaux supportables

**DÉFIS :** Maîtrise du taux de redoublement

**STRATÉGIES :**

- Mise en œuvre de pédagogies compensatoires pertinentes
- Adoption d'un système efficient de prévention (suivi individualisé) intégrant le renforcement des capacités des enseignants et la réforme du système d'évaluation

**DÉFIS :** Amélioration de la formation/statut de l'enseignant

**STRATÉGIES :**

- Allocation de ressources conséquentes pour la formation initiale et continue des enseignants
- Réduction des disparités dans le statut des enseignants

**DÉFIS :** Utilisation optimale des enseignants

**STRATÉGIES :**

- Recrutement et déploiement d'effectifs d'enseignants en fonction des besoins
- Prise en compte d'un ratio qualitatif Élèves/Enseignant dans la gestion des classes

**DÉFIS :** Maîtrise des coûts de construction

**STRATÉGIES :**

- Définition de programmes et modèles de construction à moindre coût, notamment communautaire

## Choix stratégique 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources aussi bien internes que provenant de l'assistance extérieure

**DÉFIS :** Gouvernance et transparence dans la gestion des ressources

**STRATÉGIES :**

- Systématisation de la redevabilité de tous les responsables, à tous les niveaux dans la gestion des moyens, leur utilisation et l'obligation de résultat.
- Mise en place de cadres multiacteurs de veille et de suivi

**DÉFIS :** Rationalité dans l'allocation des ressources humaines et financières

**STRATÉGIES :**

- Mise en place d'un dispositif pertinent, efficace et transparent
- Adoption de stratégies nationales partagées
- Efficacité et efficience dans la gestion des ressources
- Engagement pour une gestion axée sur les résultats



## Pour la gouvernance partenariale et décentralisée (GPD) des systèmes éducatifs régulée par les autorités publiques nationales

**Choix stratégique 1 : Promouvoir une gouvernance partenariale et participative qui apporte une plus-value significative aussi bien dans le financement et la gestion que dans l'élaboration, la planification et l'évaluation des politiques**

**DÉFIS : Compréhension commune de la gouvernance partenariale décentralisée par tous les acteurs**

**STRATÉGIES :**

- Mise en place d'un cadre juridique et institutionnel en précisant les compétences à partager et à transférer ;
- Sensibilisation, information, responsabilisation et mobilisation de toutes les parties prenantes

**DÉFIS : Mobilisation/fidélisation des acteurs ou des partenaires**

**STRATÉGIES :**

- Dispositif de concertation permanente entre acteurs ;
- Prise en compte des besoins des acteurs

**DÉFIS : Transparence dans la gestion**

**STRATÉGIES :**

- Reddition des comptes
- Contrôle citoyen

**DÉFIS : Insuffisance des financements**

**STRATÉGIES :**

- Diversification des sources de financement
- Accroissement de la participation du secteur privé et taxations diverses
- Allocation et transfert effectif des fonds sur la base des critères équitables

**DÉFIS : Application des références aux pratiques extérieures réussies**

**STRATÉGIES :**

- Contextualisation des approches

**Choix stratégique 2 : Réussir la coordination et la régulation des activités de façon à en assurer la synergie et l'efficacité**

**DÉFIS : Coordination**

**STRATÉGIES :**

- Mise en place d'instances de concertation et de pilotage à tous les niveaux
- Mise en place de mécanismes de coopération entre autorités administratives, académiques et politiques au plan national et local

**DÉFIS : Existence de dispositif de suivi évaluation**

**STRATÉGIES :**

- Définition des normes standards de performances
- Développement de systèmes d'informations fiables
- Mise en place de mécanismes et d'instruments de reddition des comptes
- Tenue de revues périodiques
- Partage d'information à tous les niveaux



**DÉFIS : Existence de mécanismes de régulation**

**STRATÉGIES :**

- Prévention et gestion des conflits
- Mise en place d'observatoire (système de veille et d'alerte)
- Système de sanctions (punitions et récompenses)
- Arbitrages
- Contrôle citoyen

**Choix stratégique 3 : Promouvoir l'autonomie et la responsabilité des établissements de manière à accroître la prise d'initiatives, la pertinence de l'utilisation des ressources et l'engagement des acteurs à la base**

**DÉFIS : Déficit de leadership transformationnel des acteurs à la base**

**STRATÉGIES :**

- Formation des acteurs

**DÉFIS : Capacité à s'autogérer**

**STRATÉGIES :**

- Création d'un cadre réglementaire
- Mise à disposition des ressources humaines et financières
- Implication des collectivités locales dans le recrutement des personnels enseignants
- Gestion rationnelle des ressources humaines

**DÉFIS : Communauté engagée et des collègues performants**

**STRATÉGIES :**

- Consultations périodiques sur les questions liées à l'établissement

**Autres choix stratégiques (tirés des expériences réussies de GPD de l'EDB élargie)**

- Mise en place des comités de gestion dans les régions et les départements, avec allocations budgétaires
- Amélioration de l'organisation et du fonctionnement des associations des parents d'élèves
- Suivi participatif des performances
- Organisation et fonctionnement des conseils d'établissement (cas du Canada)



Conférence des ministres de l'Éducation  
des États et gouvernements de la Francophonie

**SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT :**

Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3<sup>e</sup> étage, Avenue Cheikh Anta Diop • B.P. : 3220 Dakar, Sénégal  
Tél. : (+221) 33 859 29 79/33 859 29 91 • 33 859 29 92/33 859 29 93 Fax : (+221) 33 825 17 70  
confemen@confemen.org  
[www.confemen.org](http://www.confemen.org)